



**ASSOCIATION SCOLAIRE SAINT-JEAN LA CROIX
ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE**

100 rue de Baudreuil - 02100 SAINT-QUENTIN

Tél : 03.23.67.06.72 - Fax : 03.23.62.19.00

Site : <http://www.st-jean02.org> Email : ecole@st-jean02.org

Saint-Quentin, le 9 juillet 2018

CIRCULAIRE DE RENTREE ELEVES

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre(vos) enfant(s) à l'école Saint-Jean et La Croix pour l'année scolaire 2018/2019 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements **indispensables pour la rentrée 2018.**

1 – Dates de la rentrée

➤ **Classes maternelles** : *(Tous les enfants de TPS/PS, MS et GS sauf la classe de MS/GS de Mme DONE)*

Comme les autres années, rentrée des classes échelonnée, à savoir :

- **Enfants de A à H** : Lundi 3 Septembre 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45
(ne viennent pas le mardi 4 Sept).
- **Enfants de I à Z** : Mardi 4 Septembre 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45
(ne viennent pas le lundi 3 Sept).

➤ **Pour la classe de MS/GS de Mme DONE uniquement :**

- MS le lundi 3 septembre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45
- GS le mardi 4 septembre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45

Tous les enfants : Jeudi 6 Septembre 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h45

➤ **Classes primaires** : Lundi 3 Septembre 2018 - Rendez-vous dans la cour des primaires

Pour les CM2, à 8h30

Pour les CM1, à 9h00

Pour les CE2, à 9h30

Pour les CE1, à 10h00

Pour les CP, à 10h30

Rappel : le service restauration, la garderie du soir et l'étude fonctionnent dès le 3 Septembre 2018.

2 – Horaires de la semaine

Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi	8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 16 h 45	
Mercredis travaillés le 24/04/19 le 12/06/19	8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 16 h 45	
Maternelles Garderie matin : 7 h 30 à 8 h 15 Garderie soir : 16h45 à 18 h 00 Tarif garderie : 3,30 € la journée Forfait annuel : 300 €	Primaires Accueil (<u>gratuit</u>) : 7 h 30 à 8 h 15 Etude / aide aux devoirs : 17 h 00 à 18 h 00 Tarif étude : 3,30 € Forfait annuel : 300 €	
Rappel : les heures de sorties sont les suivantes - Soit entre 11 h 30 et 12 h 15 - Soit entre 16 h 45 et 17 h 15 - Soit 18 h 00 De 17 h 15 à 18 h 00 : aucune sortie ne sera autorisée		
Aide personnalisée hors temps scolaire	Pour les enfants qui en auront besoin, vous en serez informés par l'enseignant(e)	

3 – Dates à noter

Une circulaire sera distribuée le jour de la rentrée

- ***Lundi 1 et Mardi 2 octobre 2018** : Photos individuelles école
- ***Dimanche 30 septembre 2018** : Messe de rentrée
- ***Du 8 au 12 octobre 2017** : Classe de mer en Normandie pour les classes de CPA de Madame PIERSON et CPD de Madame ANTHOINE
- ***Vendredi 12 octobre 2018** : Remise des diplômes Cambridge des CM2 de l'Année 2017 – 2018
- ***Samedi 10 novembre 2018** : Remise des diplômes (BAC/BTS/BIA)
- ***Samedi 30 mars 2019** : Journée portes ouvertes (9h30 – 12h30)
- ***Vendredi 10 mai 2019 à 20h30** : Spectacle Chorale (Splendid)
- ***Mercredi 22 mai 2019** : Examen Cambridge de 8h30 à 12h00 pour les CM2 inscrits
- ***Mercredi 12 juin 2019** : Olympiades de la solidarité
- ***Samedi 22 juin 2019** : Kermesse
- ***Fin des cours** : mardi 2 juillet 2019 à 16h45

4 – Manuels scolaires

Du CE2 au CM2, les manuels scolaires sont fournis par l'ARBS et seront distribués à l'école le **Lundi 3 Septembre**, sous réserve que vous ayez fait la réservation en ligne sur le site www.arbs.com

- * Pour les GS, nous vous proposons de commander via l'A.P.E.L., le cahier d'écriture.
→ bon de commande à télécharger sur le site de l'école.

*Pour les CP, nous vous proposons de commander via l'A.P.E.L., la 1^{ère} collection de livres de lecture ainsi que le fichier de mathématique

→ bon de commande à télécharger sur le site de l'école.

*Pour les CE1, nous vous proposons de commander via l'A.P.E.L., les 2 collections de livres de lecture ainsi que le fichier de mathématique

→ bon de commande à télécharger sur le site de l'école.

*Pour les CE2, nous vous proposons de commander via l'A.P.E.L., les livres de lecture qui seront étudiés durant l'année.

→ bon de commande à télécharger sur le site de l'école.

5 – Lecture de vacances

➤ Les élèves qui entrent en **C.E.1** :

« Une sorcière dans le cartable » - Laurence Kleinberger – Bayard Poche

➤ Les élèves qui entrent au **C.E.2** :

« Le buveur d'encre » - Eric Sanvoisin et Martin Matje – Nathan Poche

➤ Les élèves qui entrent au **C.M.1** :

« La véritable histoire de Yéga, l'enfant de la préhistoire qui aimait les chevaux » - Pascale BOUCHIE et Etienne JUNG - Edition Bayard poche (les romans images DOC)

➤ Les élèves qui entrent au **C.M.2** :

« Jeux de surprises à la cour du Roi Soleil » de Arthur TENOR - Edition GALLIMARD Jeunesse

6 – Consultation « Ecole Directe »

Lien « Ecole Directe » par le biais de notre site Internet

Pour les nouveaux élèves, le code d'accès vous sera envoyé par SMS à la rentrée.

Les autres conservent leurs identifiants et mots de passe.

En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

ecole@st-jeano2.org

Sur ce site, vous trouverez :

- La facturation 2018-2019, consultable début septembre – **Aucune facture ne sera envoyée**
- La consultation de votre compte cantine, garderie ou études
- Des informations diverses (départ voyage...)
- la validation des compétences
- Le bulletin à chaque fin de trimestre
- Le paiement en ligne

7 – Restauration scolaire

7-1. Pour les externes

Les externes qui souhaitent prendre un repas occasionnellement à St Jean et La Croix voudront bien respecter les modalités suivantes :

- **Le compte repas doit avoir été crédité AUPARAVANT :**

- Soit par paiement en ligne

- Soit par dépôt à l'accueil ou envoi à l'établissement d'un chèque correspondant à 5, 10,15 ou 20 repas soit : 5 X 7,30 € = 36,50 € pour 5 repas

Au dos du chèque, merci de noter le nom et le prénom de l'enfant.

<p>Pour la rentrée, le compte repas devra être alimenté avant le mercredi 29 Août 2019</p>

7-1. Pour les demi-pensionnaires :

Deux modifications sont possibles : à signaler par écrit à Mme KLUS, au service comptabilité, 15 jours au moins avant le 30 décembre 2018 et le 30 Avril 2019.

Le remboursement des repas est effectif pour toute absence de 15 jours consécutifs ou plus avec certificat médical.

8 – Facturation consultable sur « Ecole Directe »

Début septembre : **facture annuelle, consultable sur Ecole Directe avec les codes d'accès.**

Le règlement se fait :

- soit par 10 prélèvements automatiques, le 5 de chaque mois, de **septembre** à Juin inclus. Tout changement de situation bancaire doit être signalé avant le 20 de chaque mois.
- Soit par paiement en ligne, ou par chèque, CCP ou espèces pour le **15 septembre, 15 novembre** et **15 Février**.
- Le règlement par mandat n'est plus possible suite à la nouvelle réglementation.

Nous vous encourageons à opter pour le prélèvement automatique.
(Document SEPA disponible sur notre site internet)

9 - Calendrier des vacances

Toussaint : du Vendredi 19 Octobre 2018 au soir au Lundi 5 Novembre 2018 au matin ;
Noël : du Vendredi 21 Décembre 2018 au soir au Lundi 7 Janvier 2019 au matin ;
Hiver : du Vendredi 8 février 2019 au soir au Lundi 25 février 2019 au matin ;
Printemps : du Vendredi 5 avril 2019 au soir au Mardi 23 avril 2019 au matin ;
Fin d'année : Mardi 2 juillet 2019 après les cours.

Le 2 juillet 2019 : la sortie se fera à 16h45 pour tous les élèves,
il n'y aura ni service d'étude, ni garderie du soir

10 – Fermeture de l'Etablissement

L'Etablissement sera fermé du mardi 17 Juillet 2018 au soir au Mardi 21 Août 2018 au matin.

Toute l'Equipe Educative s'associe à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances, à la fois riches et reposantes.

Bien cordialement,

Mme NOTÉ
Chef d'Etablissement 1^{er} degré

Mr DEHERRIPONT
Adjoint de Direction